

2.6 L'occupation urbaine

La municipalité d'Adstock est caractérisée par la présence de 4 noyaux urbains, définis comme périmètre d'urbanisation par le schéma d'aménagement de la MRC de L'Amiante, qui couvrent une superficie d'environ 138 hectares (Saint Méthode : 106,58, Sacré-Cœur-de-Marie : 17,45, Saint-Daniel : 10,63 et une partie de Broughton Station : 4 hectares).

Seul le périmètre d'urbanisation de Saint-Méthode est desservi à la fois par des réseaux d'aqueduc et d'égout (environ 330 bâtiments sont raccordés). Depuis quelques années le village de Sacré-Cœur-de-Marie est desservi par un réseau d'égout (environ 42 bâtiments) dont les eaux sont épurées par un étang aéré. Enfin, les résidences, de la portion du village de Broughton Station situées dans les limites de la municipalité, sont approvisionnées via un réseau d'aqueduc.

La superficie moyenne des terrains desservis par les deux réseaux du village de Saint-Méthode est d'environ 1400 mètres carrés.

Le village de Saint-Méthode regroupe plus de 42% de tous les usages industriels, commerciaux et culturels-récréatifs-loisirs de la municipalité. Le parc industriel est complètement utilisé et devra faire l'objet d'un agrandissement.

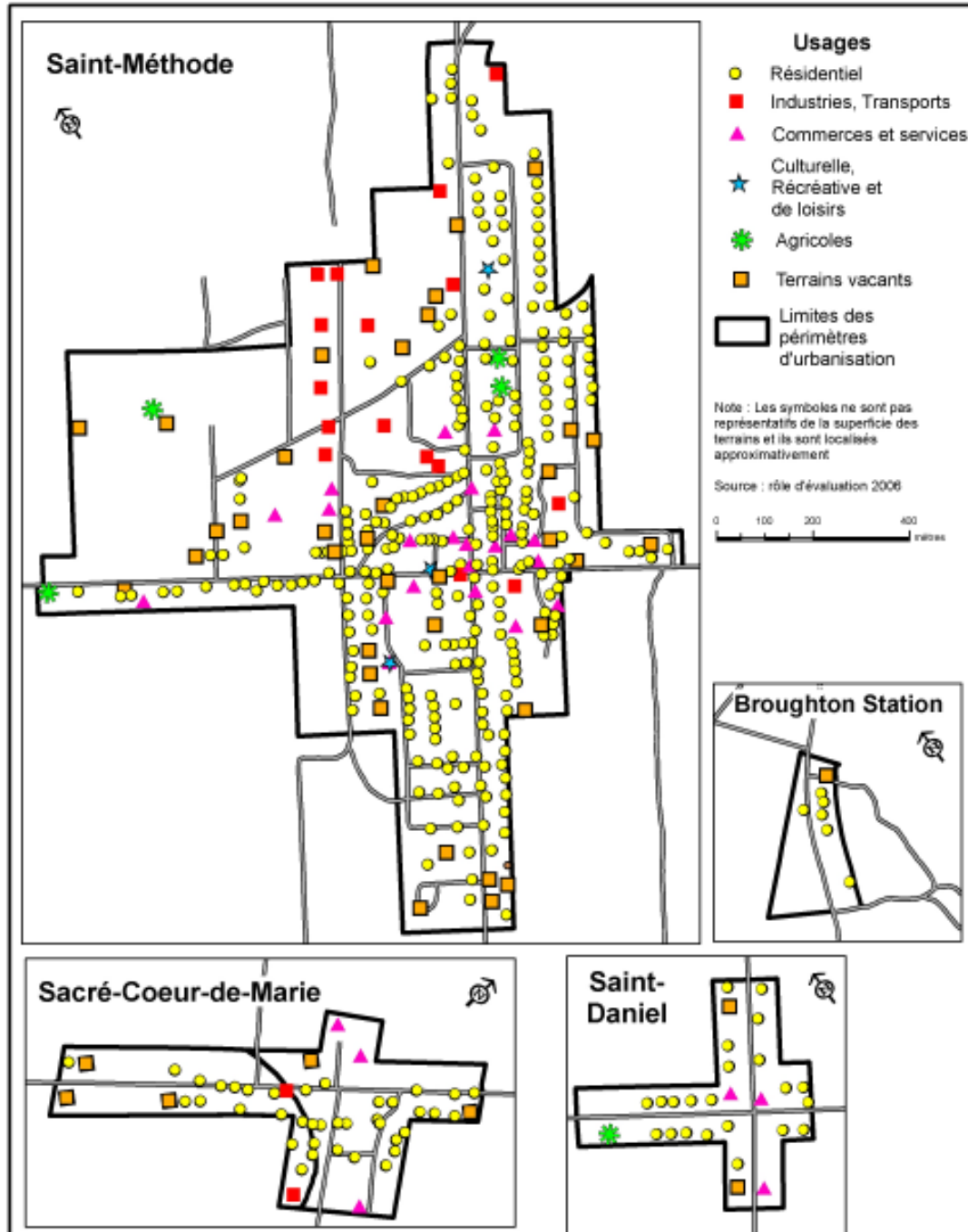
Tableau 5 Répartition des usages dans les périmètres d'urbanisation

Types d'usages		Périmètres d'Urbanisation (PU)				Total	Toute la municipalité	% des types d'usages des PU sur l'ensemble de la municipalité
	Types de logement	Saint-Méthode	Sacré-Cœur-de-Marie	Saint-Daniel	Broughton Station			
Résidentiel	Unifamilial	271 log.	35 log.	23 log.	6 log.	335 log.	1697 log.	19,74%
	Bifamilial	38 log.	4 log.	6 log.	0	48 log.	128 log.	37,50%
	3 logements et plus	18 log.	11 log.	0	0	29 log.	50 log.	58,00%
	Total	327 log.	50 log.	29 log.	6 log.	412 log.	1875 log.	21,97%
Industries, Transports		16	2	0	0	18	34	52,94%
Commerces et services		23	4	3	0	30	39	76,92%
Culturels, récréatives et loisirs		3	0	0	0	3	13	23,08%

Source : Rôle d'évaluation 2006,

log. = logements

Carte 5 Répartition des usages dans les périmètres d'urbanisation



2.6.1 Le développement résidentiel

Entre 2001 et 2005, 68 permis pour de nouvelles implantations de résidences ont été émis. De ce nombre, 26 permis ont été identifiés comme construction de villégiature et 42 comme résidence.

A l'intérieur des limites du périmètre d'urbanisation du village de Saint-Méthode entre 2001 et 2005, 5 résidences unifamiliales ont été construites ce qui correspond à environ 1 hectare (la superficie des terrains multiplié par un facteur de 1,4 pour tenir compte de la superficie nécessaire aux infrastructures).

Selon le schéma d'aménagement de la MRC de L'Amiante, les espaces vacants disponibles à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de Saint-Méthode sont d'environ 14,5 hectares (sans tenir compte de lots vacants dispersés dans les limites du village).

Tableau 6 Répartition des permis de construction, nouvelles résidences

Années	2001		2002		2003		2004		2005		Total		
	Rés	Vill	Rés	Vill	Rés	Vill	Rés	Vill	Rés	Vill	Total Rés	Total Vill	Total
Saint-Méthode	1	0	3	0	1	0	1	0	2	0	8	0	8
Sacré-Cœur-de-Marie	3	0	0	1	4	0	3	0	2	0	12	1	13
Saint-Daniel	0	0	2	0	0	0	3	1	2	1	7	2	9
Lac Saint-François	0	1	0	1	2	0	1	1	0	3	3	6	9
Lac à la Truite	2	1	0	3	1	3	3	0	0	1	6	8	14
Lac Bolduc	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	3
Lac Jolicoeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Sainte-Anne-du-Lac	0	0	1	2	1	0	4	1	0	2	6	5	11
Total	6	4	6	8	9	3	15	3	6	8	42	26	68

Rés : résidence, Vill : villégiature

Carte 6 Affectations d'aménagement prioritaire et de réserve identifiées au schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Amiante



2.7 La villégiature

Les usages résidentiels en bordure des plans d'eau constituent un élément très important dans l'occupation du sol de la municipalité. Dans un périmètre de 300 mètres des rives des six lacs de la municipalité on compte plus de 900 logements soit plus du double de tous les logements situés dans les périmètres d'urbanisation.

Tableau 7 Répartition des logements en périphérie (300 mètres) des lacs de villégiature

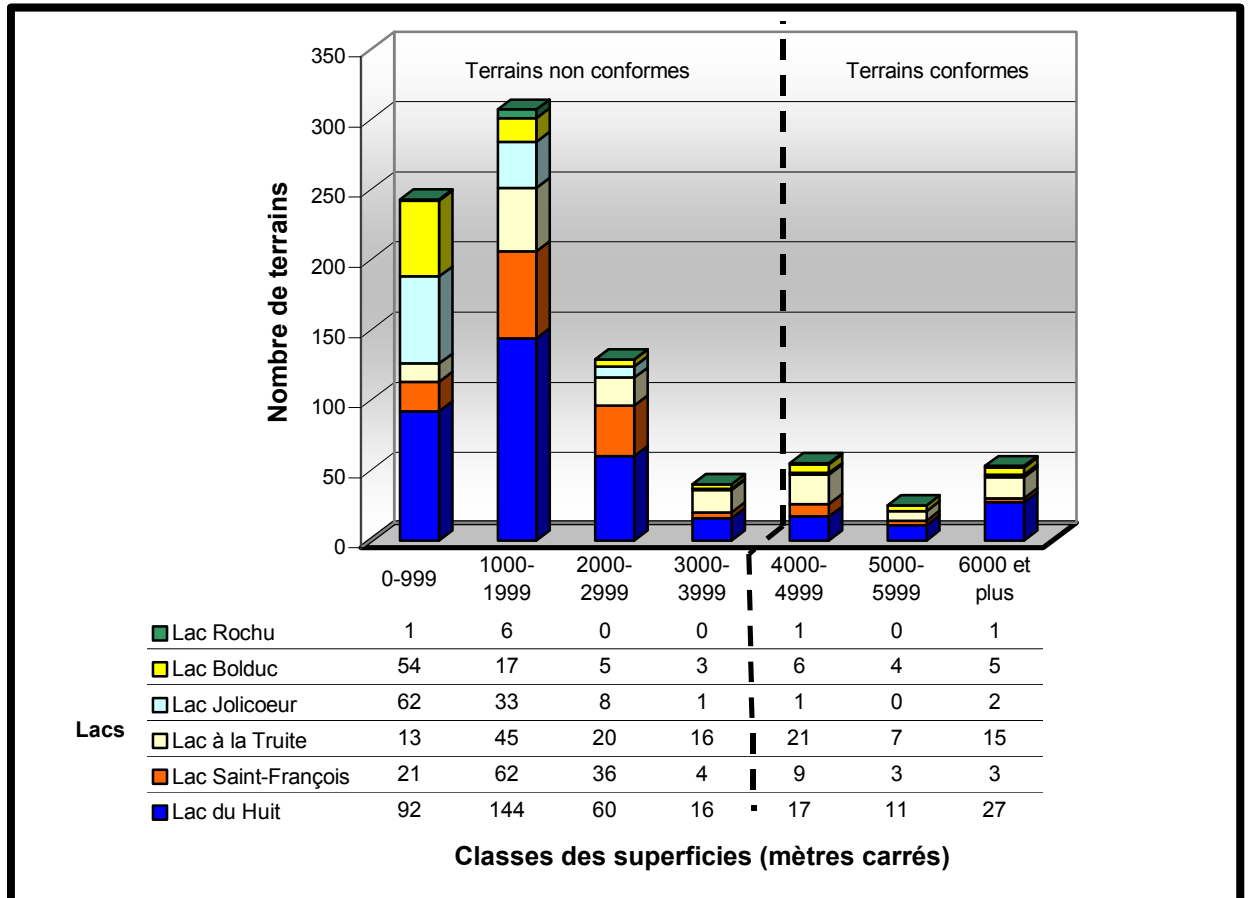
Lacs	Nombres de logements (dans les limites de la municipalité)
Lac à la Truite	143
Lac Bolduc	109
Lac Du Huit	384
Lac Jolicoeur	110
Lac Rochu	18
Lac Saint-François	145
Total	909

Source rôle d'évaluation 2006

Sauf pour les 110 logements du lac Jolicoeur (qui sont raccordés à un réseau d'aqueduc), aucune résidence n'est raccordée à un réseau d'aqueduc ou d'égout.

Le schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Amiante exige des superficies minimales de 4000 mètres carrés pour tous lots situés à moins de 300 mètres des lacs. Selon les données du rôle d'évaluation 2006, plus de 84% des terrains construits à moins de 300 mètres des lacs de villégiature ont des superficies inférieures à la norme de 4000 m².

Tableau 8 Répartition des superficies de terrains résidentiels construits (code 1000, 1100 et 1211) à moins de 300 mètres des lacs, entièrement situés en zone blanche et à l'exclusion des terrains évalués à l'hectare



Source : Rôle d'évaluation 2006

2.8 Les activités récréotouristiques

Les éléments récréotouristiques de la municipalité sont parmi les plus importants de la MRC de L'Amiante. Une large portion du territoire de la municipalité est occupée par le Parc National de Frontenac (2417 hectares soit près de 8 % de la municipalité). D'autre part, avec son parcours de golf et ses pentes de ski, la Station récréotouristique du Mont Adstock est reconnue comme une des destinations touristiques majeures pour la région. Enfin, la municipalité partage, avec les municipalités de Sainte-Clotilde-de-Beauce et

Sacré-Cœur-de-Jésus, le site du mont Grand Morne qui offre des activités d'escalade, de randonnées pédestres, de deltaplane et de parapente.

2.9 Les terres du domaine public et les habitats fauniques

Hormis le Parc national de Frontenac, environ 367 hectares appartiennent au ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Ces superficies sont couvertes majoritairement par la forêt et font l'objet de contrats approvisionnement et d'aménagement forestier(CAAF).

Le territoire de la municipalité d'Adstock comprend également des habitats fauniques. Trois-cent-cinquante-et-un hectares de l'aire de confinement du cerf de Virginie¹ appelé Colline Coldstream (superficie totale de 1353 hectares) se situent dans les limites de la municipalité. Egalement, une superficie de 51,3 hectares, au lac Bolduc, est identifiée comme habitat du rat musqué² (100 % en tenure privée) et environ 24,1 hectares en bordure de la Rivière de L'Or sont reconnus comme une aire de concentration d'oiseaux aquatiques³ (cette aire possède une superficie totale de 49,3 hectares).

2.10 Les principaux services publics

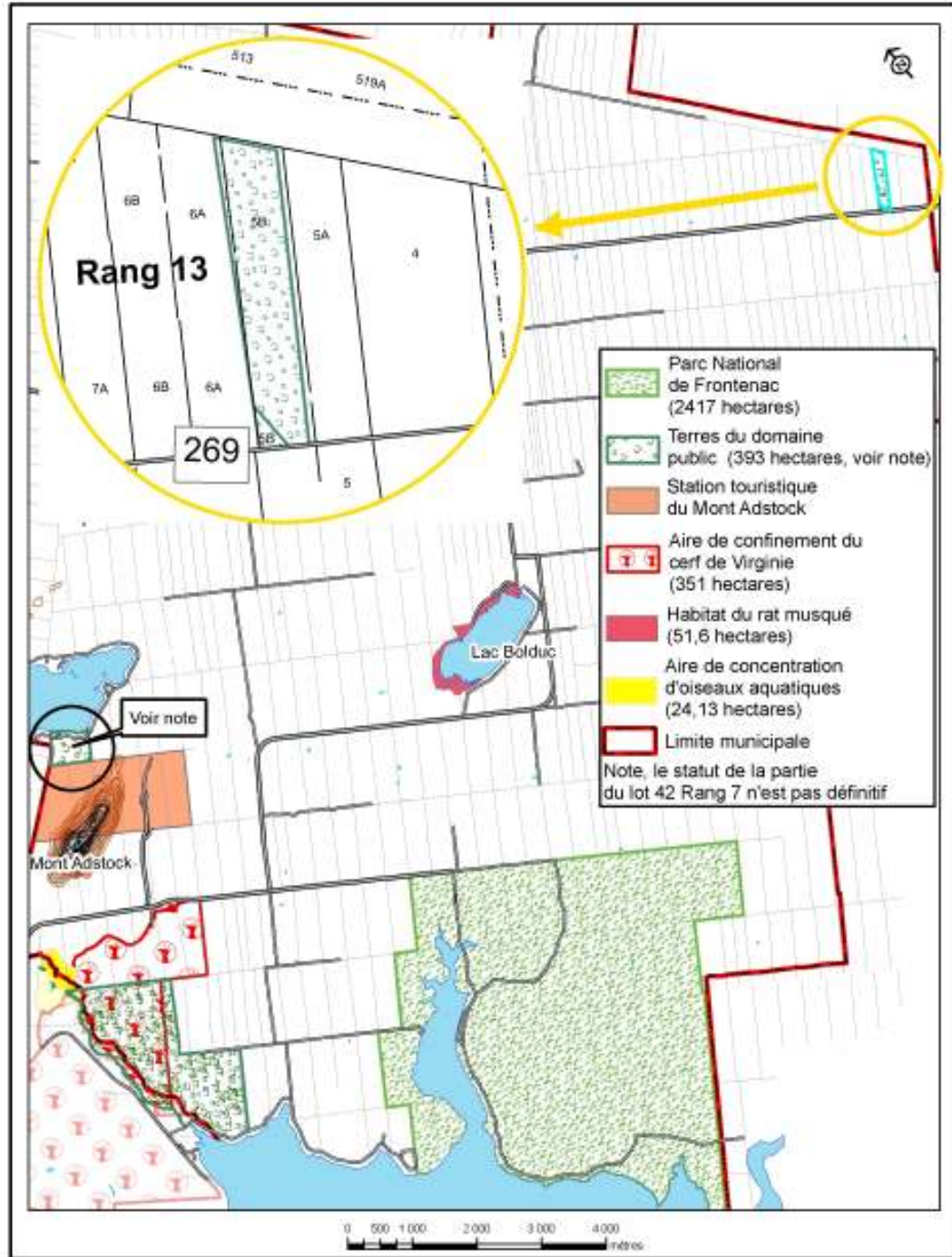
Le village de Saint-Méthode offrent plusieurs services que l'on retrouve habituellement dans des centres urbains de moyenne importance. Il dispose d'un Centre local de services communautaires (CLSC) ainsi qu'un Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD). Plusieurs organismes communautaires sont également présent sur le territoire. Il existe également un aréna ainsi qu'une école primaire.

¹ Une aire de confinement du cerf de Virginie : Une superficie boisée d'au moins 250 hectares, caractérisée par le fait que les cerfs de Virginie s'y regroupent pendant la période où l'épaisseur de la couche nivale dépasse 40 centimètres dans la partie du territoire située au sud du fleuve Saint-Laurent et à l'ouest de la rivière Chaudière ou dépasse 50 centimètres ailleurs.

² Un habitat du rat musqué : Un marais ou un étang, d'une superficie d'au moins cinq hectares, occupé par le rat musqué.

³ Une aire de concentration d'oiseaux aquatiques : Un site constitué d'un marais, d'une plaine d'inondations dont les limites correspondent au niveau atteint par les plus hautes eaux selon une moyenne établie par une récurrence de 2 ans, d'une zone intertidale, d'un herbier aquatique ou d'une bande d'eau d'au plus un kilomètre de largeur à partir de la ligne des basses eaux, totalisant au moins 25 hectares, caractérisé par le fait qu'il est fréquenté par des oies, des bernaches ou des canards lors des périodes de nidification ou de migration et où l'on en dénombre au moins 50 par kilomètre mesuré selon le tracé d'une ligne droite reliant les deux points du rivage les plus éloignés ou 1,5 par hectare; lorsque les limites de la plaine d'inondations ne peuvent être ainsi établies, celles-ci correspondent à la ligne naturelle des hautes eaux.

Carte 7 Les principaux éléments récréotouristiques, les terres du domaine public, les habitats fauniques



2.11 Les infrastructures de transports

Les composantes des infrastructures de transport sont uniquement de nature routière et leur entretien accapare près du tiers du budget total de la municipalité. Environ 53% des voies de circulation relève de l'entretien hivernal de la municipalité.

Selon la classification du ministère des Transports du Québec, la municipalité possède environ 46 kilomètres qui font parties du réseau routier supérieur. La route 269, d'une longueur de 22,3 kilomètres, est identifiée comme faisant partie de la classe régionale. La classe collectrice est pour sa part constituée par la route 267 (17,2 kilomètres), par le Huitième Rang Sud (2,06 kilomètres), de la route du Mont Adstock (1,62 kilomètre) et de la route du Parc de Frontenac, incluant le Quatrième Rang et la rue de la Plage Est (longueur totale de 13,3 kilomètres).

La voirie locale (rue, route ou chemin verbalisés) s'étend sur une longueur d'environ 159 kilomètres tandis que les chemins privés (principalement aux lacs Du Huit et à La Truite) possèdent une longueur de 25,26 kilomètres).

Tableau 9 Répartition du réseau routier

Appartenance	Secteurs de la municipalité (longueur en kilomètres)							Total
	Saint-Méthode	Sacré Coeur-de-Marie	Sainte-Anne-du-Lac	Saint-Daniel	Rang B	Lac-à-Truite	Lac Jolicoeur	
Municipal	85,42	51,53	4,97	8,65	5,00	0,35	2,80	158,72
MTQ	37,20	13,91	0,00	12,75	0,00	0,00	0,00	63,86
Privée	0,07	0,00	16,74	0,60	0,00	7,85	0,00	25,26
Total	122,69	65,44	21,71	22,00	5,00	8,20	2,80	247,84

Tableau 10 Répartition de l'entretien du réseau routier

Réseau	Entretenu par (longueur en kilomètres)					
	Municipalité		Privé		MTQ	
	Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver
Municipal	162,97	103,58	0,89	0,89	0	0
Privé	0	0	24,37	20,48	0	0

MTQ	0	27,21	0	0	59,61	32,4
Total	162,97	130,79	25,26	21,37	59,61	32,4

Tableau 11 Répartition des types de revêtements (chaussées)

Répartition des types de revêtements (longueur en kilomètres)						Total	
Municipalité		Privé		MTQ			
Gravier	Asphalte	Gravier	Asphalte	Gravier	Asphalte	Gravier	Asphalte
130,76	31,3	15,95	8,42	0	59,61	146,71	99,33